

FICHE D'INFORMATION DU SYNDICAT DES MÉTALLOS SUR LES NOUVEAUX TARIFS DOUANIERS DE TRUMP



Que sont des tarifs douaniers ?

1. Les tarifs douaniers sont une taxe que le gouvernement impose sur les marchandises importées ou exportées d'un pays. Pour les marchandises qui entrent au pays, l'importateur (qu'il s'agisse d'une entreprise, d'une organisation ou d'un ordre de gouvernement) est responsable du paiement des tarifs douaniers. Au Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) est l'organisme gouvernemental responsable de la perception des tarifs douaniers sur les marchandises importées au Canada.

Pourquoi utilise-t-on des tarifs douaniers ?

On utilise des tarifs douaniers pour trois raisons principales :

1. Augmenter les revenus : par le passé, les gouvernements utilisaient les tarifs douaniers pour générer des revenus. Cela est devenu moins courant avec la hausse de l'impôt sur le revenu et d'autres sources de financement.
2. Politique industrielle : les gouvernements peuvent utiliser les tarifs douaniers pour protéger leurs producteurs nationaux contre les producteurs étrangers qui se livrent à des pratiques commerciales déloyales, comme le dumping de leur production excédentaire ou le subventionnement de la production par leurs gouvernements. Les tarifs douaniers peuvent également être un outil efficace utilisé pour encourager la croissance des industries nationales qui ont été identifiées par les gouvernements comme essentielles au bien-être et à la souveraineté de la nation.
3. Outil de négociation ou outil diplomatique : les tarifs douaniers ou la menace de ces tarifs peuvent également être utilisés comme tactique de négociation, ou moyen de pression, pour obtenir un changement souhaité dans le comportement d'un autre pays.

Menace des tarifs douaniers américains

Le 1^{er} février 2025, le président des États-Unis, Donald Trump, a menacé d'imposer des tarifs douaniers de 25 % sur toutes les importations en provenance du Canada, à l'exception des ressources énergétiques, y compris les minéraux critiques, qui seraient assujetties à des tarifs douaniers de 10 %. Ces tarifs douaniers devaient initialement entrer en vigueur le 4 février 2025, mais ils ont été reportés au 4 mars 2025.

Le 10 février 2025, le président des États-Unis a publié une proclamation imposant des tarifs douaniers supplémentaires de 25 % sur les produits finis et dérivés de l'acier et de l'aluminium canadiens, à compter du 12 mars 2025.

Faits concernant le commerce

Nous devons considérer que le commerce entre le Canada et les États-Unis implique en grande partie le commerce de produits intermédiaires devant être utilisés dans la production ultérieure de biens de consommation finale, et NON PAS tant le commerce des biens de consommation finale eux-mêmes. Cela signifie que les mesures tarifaires auront un impact disproportionné sur les producteurs et les travailleurs américains et canadiens, en augmentant les coûts et en perturbant les chaînes d'approvisionnement.

- o Les économies canadienne et américaine sont profondément intégrées, 20 milliards de dollars d'acier étant échangés entre les deux pays chaque année.
- o 39 % des importations d'acier canadien provenaient des États-Unis, tandis que 94 % des exportations canadiennes étaient destinées au marché américain, et les fabricants américains dépendent fortement de l'acier canadien pour leurs activités. En 2024, le Canada a exporté pour 15,9 milliards de dollars d'aluminium vers les États-Unis, ce qui en fait de loin le plus grand fournisseur des industries américaines, et a importé pour 4,1 milliards de dollars, soutenant des milliers d'emplois des deux côtés de la frontière.
- o En 2023, 21 % des exportations canadiennes vers les États-Unis étaient des biens de consommation finale; le reste était des intrants intermédiaires ou des biens d'équipement. 25 % des exportations américaines vers le Canada étaient des biens de consommation finale, tandis que le reste était des biens intermédiaires et des biens d'équipement – preuve de l'intégration du processus de production et des chaînes d'approvisionnement entre les deux pays.
- o Environ 50 % de tout le commerce bilatéral de marchandises entre le Canada et les États-Unis est attribué à des entreprises qui exportent vers des « entités apparentées » dans lesquelles elles ont une participation financière. En d'autres mots, près de la moitié du commerce peut être considérée comme étant du commerce interne, ce qui démontre une fois de plus l'intégration des processus de production entre les deux juridictions.
- o En 2019, 12 % ou 38 milliards de dollars de la valeur des exportations canadiennes vers les États-Unis étaient constitués de valeur ajoutée par des producteurs américains. En d'autres termes, les producteurs américains ont fabriqué des intrants qui ont été exportés au Canada, où ils ont été transformés en d'autres produits par des entreprises canadiennes, puis réexportés vers les États-Unis. La valeur ajoutée canadienne intégrée aux exportations américaines est d'environ 20 milliards de dollars.¹

Comment le Syndicat des Métallos réagit-il ?

Notre syndicat adopte une approche binationale, travaillant en étroite collaboration avec les dirigeants des États-Unis pour plaider en faveur du soutien à la main-d'œuvre canadienne et du maintien de notre importante relation commerciale historique avec nos voisins américains. Simultanément, nous faisons pression sur tous les ordres de gouvernement ici au Canada, en particulier sur le gouvernement fédéral, pour qu'ils soutiennent les travailleur.euse.s qui pourraient être mis à pied en raison des tarifs douaniers – entre autres par l'entremise de subventions salariales et d'un programme d'assurance-emploi plus flexible, de soutien financier aux industries touchées, ainsi qu'en accordant la priorité à l'approvisionnement domestique et aux mesures de protection pour les secteurs clés. Partout au pays, le syndicat travaille également d'arrache-pied pour rester à l'affût de tout changement afin que les membres soient soutenus à mesure que la situation évolue. Le syndicat s'efforce également de mettre fin à ces tarifs douaniers irresponsables, tout en réclamant un soutien solide pour les travailleur.euse.s et les industries touchées.

¹ Trevor Tombe et Chambre de commerce du Canada, « Des partenaires pour la prospérité : Étude de l'importance des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis », octobre 2024